



SAINT-POLYCARPE

Municipalité de **SAINT-POLYCARPE**

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2026-02

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné que, lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 13 avril 2026 à 19h30, à la salle Maurice-Ravary, située au 100, rue des Loisirs, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure 2026-02.

### DEMANDE 2026-02

#### IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :

DEMANDE DM 2026-02 : lot 6 451 036 (13, rue des Prés) du cadastre du Québec afin de normaliser la marge de dégagement latéral de l'appareil mécanique (thermopompe) de 1,68 m au lieu de 3 m comme prescrit à l'article 17.4.2.11 du Règlement de zonage 113-2012.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 13 avril 2026

DONNÉ à Saint-Polycarpe, en ce vingt-sixième jour de mars deux mille vingt-six

---

Éric Lachapelle  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Éric Lachapelle, Directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Polycarpe, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 26 mars 2026, entre 13 et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26 mars 2026.

---

Éric Lachapelle  
Directeur général et greffier-trésorier